

# Éduquer à l'égalité et au respect mutuel

Formation des directrices et directeurs d'école      Novembre 2018

## Dans la loi

---

Un long combat pour faire reconnaître l'égalité entre les femmes et les hommes dans la loi. Aujourd'hui, un principe inscrit dans la Constitution

## Dans la société

---

Des inégalités importantes dans de nombreux domaines.

## A l'école

---

Des différences importantes entre les filles et les garçons notamment en matière d'orientation et de parcours.

### Des différences dues à des raisons biologiques ?

« D'après un sondage réalisé par Mediaprism pour le Laboratoire de l'égalité, plus de **55 %** des personnes interrogées pensent que les différences de comportement entre les sexes sont dues à des raisons biologiques.

Télévision, presse écrite, sites Internet continuent de nous abreuver de stéréotypes qui prétendent que les femmes sont « naturellement » douées pour les langues et incapables de lire une carte routière, alors que les hommes seraient nés bons en maths et compétitifs. Ces discours laissent penser que, dès la naissance, les aptitudes intellectuelles et les personnalités seraient câblées différemment dans le cerveau des filles et des garçons.

Les nouvelles techniques d'imagerie cérébrale montrent que les filles et les garçons ont les mêmes capacités d'apprentissage du langage et des mathématiques. Notre vision du cerveau est désormais celle d'un organe dynamique qui se façonne en fonction de l'histoire individuelle.

Voilà pourquoi chaque être humain, quel qu'il soit, a un cerveau unique, indépendamment de son sexe.

La découverte de la plasticité cérébrale apporte un éclairage neurobiologique important sur les processus de construction sociale et culturelle de nos identités de femmes et d'hommes.

**C'est l'interaction avec l'environnement familial, scolaire, social et culturel qui va orienter les goûts, les aptitudes cognitives et contribuer à forger les traits de personnalité. »**

Laboratoire de l'Égalité (partenaire du Ministère de l'Éducation Nationale)

### Les orientations institutionnelles

#### Code de l'éducation

##### Article L121-1

Les écoles (...) contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation.

##### Article L311-4

L'école (...) fait acquérir aux élèves le respect de la personne, de ses origines et de ses différences, de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de la laïcité.

## **Charte de la laïcité à l'école**

Article 9 : La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre

## **Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation**

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre  
Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes

## **Socle commun**

### **Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen**

« L'apprentissage et l'expérience des principes qui garantissent la liberté de tous, comme la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, l'égalité, notamment entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations, l'affirmation de la capacité à juger et agir par soi-même »

**A l'école, éduquer à l'égalité filles garçons, c'est principalement lutter  
contre les stéréotypes de genre dans une « société de modèles »**

## **Quelques définitions**

**Clichés ou stéréotypes** : croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles (traits de personnalité, comportements...) d'un groupe de personnes

**Préjugé** : jugement préalable sur une personne fondé sur son appartenance réelle ou supposée à un groupe social en fonction de préjugé(s)

**Discrimination** : comportement négatif non justifiable émis à l'encontre des membres d'un groupe social donné

## **Repérer les stéréotypes et les préjugés dans le quotidien scolaire**

### **Couleurs - Affichages**

Dans les activités, des couleurs différentes sont-elles associées aux filles et aux garçons (étiquettes de porte-manteaux, cahiers ou cartables offerts à la rentrée, groupes, etc.) ?

Ce qui est affiché dans la classe reproduit-il des stéréotypes sexistes ? Valorise-t-il davantage le masculin ou le féminin.

### **Prise de parole**

La répartition de la prise de parole est-elle équitable entre filles et garçons ?

Filles et garçons s'expriment-ils/elles spontanément sur les mêmes sujets ?

Quand plusieurs élèves lèvent le doigt pour prendre la parole, à qui donne-t-on la parole et pourquoi ?

Filles et garçons acceptent-ils de la même manière de ne pas être interrogés lorsqu'ils lèvent la main pour intervenir ?

Si des élèves se coupent la parole, s'agit-il de filles ou de garçons ?

« Toutes les observations fines de classe, menées avec des enregistrements vidéo, montrent que les enseignant-e-s, dans les classes mixtes, sans en avoir conscience, interagissent nettement plus avec les garçons qu'avec les filles (dans une proportion de deux tiers/un tiers). »

Nicole Mosconi, spécialiste de sciences de l'éducation

### Rôles sociaux

Les mêmes responsabilités sont-elles confiées indifféremment aux filles et aux garçons ?

- Venir au tableau.
- Rappeler la leçon précédente.
- Proposer des idées nouvelles ou des solutions à un problème.
- Nettoyer le tableau, ranger la classe.
- Dépanner un matériel qui ne fonctionne pas (l'ordinateur, l'imprimante).
- Prendre des notes, rendre compte dans un groupe de travail.

L'adulte fait-il référence à son appartenance sexuée ?

S'adresse-t-il aux élèves en rappelant leur appartenance « les filles », « les garçons » ?

### Interactions entre élèves

Filles et garçons insultent-ils dans les mêmes termes ? Quelles sont les insultes proférées par les filles, par les garçons ?

Filles et garçons sont-ils insultés dans les mêmes termes ? De quelles insultes sont victimes les filles, les garçons ?

Filles et garçons exercent-ils/elles des violences ? À l'égard des filles, des garçons ?

Filles et garçons subissent-ils/elles les mêmes violences ? De quelles violences sont victimes les filles, les garçons ?

Que se passe-t-il quand il y a insulte ou violence ? De la part des élèves ? De la part des adultes ?

Certaines insultes ou violences sexistes ou homophobes sont-elles passées sous silence ?

Les sanctions sont-elles les mêmes quel que soit le sexe des élèves ?

« 75 % à 85 % des élèves ayant reçu des punitions scolaires ou des sanctions disciplinaires sont des garçons. » - Sylvie Ayrat

### Evaluations et appréciations

Le contenu des annotations et des appréciations est-il le même quel que soit le sexe ?

Les critères d'évaluation sont-ils identiques ?

L'aide apportée aux garçons et aux filles est-elle équivalente en contenu ? Selon les matières ?

En volume ?

« Au niveau de l'évaluation, les corrections en aveugle, montrent que les mêmes copies, quand elles sont attribuées à des garçons, sont évaluées plus positivement, quand elles sont bonnes, et plus sévèrement, quand elles sont mauvaises. Ces différences de jugement peuvent être expliquées par le phénomène du **double standard**. (...) Les enseignants imaginent que les garçons "peuvent mieux faire", c'est-à-dire qu'ils leur prêtent des capacités qui dépassent leurs performances effectives et attribuent leur réussite à leurs capacités ; les filles, elles, sont supposées ne pas avoir de capacités au-delà de leurs performances, elles " font tout ce qu'elles peuvent " ; leurs résultats sont attribués à leur travail, voire à leur conformisme, et non pas d'abord à leurs capacités. »

Nicole Mosconi, spécialiste de sciences de l'éducation

## **Contenus enseignés**

Le contenu des enseignements présente-t-il femmes et hommes de façon équilibrée ?

Femmes et hommes sont-ils cités autant de fois ? Sont-ils représentés autant de fois dans les illustrations, et dans des situations équivalentes ?

Lorsqu'une représentation déséquilibrée est inévitable (faute de femmes représentées dans telle situation à telle époque), une analyse critique est-elle proposée ?

Qu'en est-il dans les supports utilisés en classe, dans les livres ou revues mis à disposition, ou dans les manuels préconisés ?

## **Agir comme directrice ou directeur pour l'égalité filles garçons : les 5 C**

### **Clarté**

Éduquer à l'égalité

- Agir autant pour les garçons que pour les filles
- Ne pas viser à rendre identiques mais chercher la liberté de chacun
- Pour cela, lutter contre les clichés, les stéréotypes, les préjugés, les discriminations

### **Connaissance**

Cadre institutionnel

- Référentiel de compétences des PE
- Socle commun
- Programmes
- Charte de la laïcité

État des lieux

### **Confiance**

Communiquer

Expliquer

Clarifier

Rassurer

### **Communauté**

En équipe : réflexion collective à conduire

Associer les familles et les partenaires

### **Continuité**

Les parcours éducatifs

Les instances

Le projet d'école

Des ressources : [https://padlet.com/cyril\\_naudin/egaliteFG](https://padlet.com/cyril_naudin/egaliteFG)

[cyril.naudin@ac-poitiers.fr](mailto:cyril.naudin@ac-poitiers.fr)